

B 22-3

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

RÉGION DE L'EXTREME NORD

FAR- NORTH REGION

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

LOGONE AND CHARI DIVISION

COMMUNE DE HILE ALIFA

HILE ALIFA COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES

INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°01/AAO/C-HA/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR

LA REALISATION DE 03 MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

1. Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics, le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de 03 mini adductions d'eau potable à énergie solaire à dans les localités de Mafoulso I et Goretalgoutoune dans la Commune de Hile Alifa, Département du Logone et Chari

Les travaux sont regroupés en un seul lot comme indiqué ci-dessous :

N° lot	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa TTC
1	Réalisation de 01 mini adduction d'eau potable à énergie solaire	WADAK	25 000 000
2		BARGARAM	25 000 000
3		ABASSOUNI II	25 000 000

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour les forages :

1. Les Études géophysiques et implantation du forage ;
3. L'installation de chantier ;
4. La foration et équipement du forage ;
5. Le développement et les essais de débit du forage ;
6. La construction du réservoir de stockage d'eau ;
7. La construction des abreuvoirs ;
8. La construction d'une borne fontaine à deux robinets ;
9. La fourniture et pose des canalisations ;
10. La fourniture et pose des plaques solaire ;
11. L'analyse et traitement de l'eau produite ;
12. La fourniture et pose d'une pompe à énergie solaire ;
13. La formation d'un technicien et livraison au comité de gestion d'un kit d'entretien ;
14. Et la prise en compte des aspects socio-environnementaux.

15. L'élaboration des rapports des études géophysiques, du projet d'exécution des travaux et du plan de recollement, tels que décrit dans le présent CCTP

16. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

17. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de Soixante Quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.

18. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de HILE ALIFA.

19. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de HILE ALIFA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de quatre-vingt mille (50 000) Fcfa par lot à la Recette Municipale de HILE ALIFA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

20. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

21. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de HILE ALIFA, le 18 Mars 2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°01/AAO/C-HA/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR
LA REALISATION DE 03 MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

22. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de cinq cent mille (500 000) de francs CFA par lot (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de

premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

23. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 25 Mars 2022 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Hilé Alifa, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

24. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt et un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

25. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

26. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère}étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^eétape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^eétape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

27. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de HILE ALIFA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

28. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

29. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Hilé-ALIFA et à la DD/MINEE du Logone et Chari

Ampliations:

- DDMAP /L&C (pour information)
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).

HILE-ALIFA, le 04/03/2022

Le Maire



Cheik Djibrine
Maire